

TAXE MÉTROPOLITAINE : LES AMIS DE ST MARTIN VÉSUBIE PÉTITIONNENT

Les Amis de Saint Martin Vésubie ont lancé une souscription pour la réalisation d'un parking sous la place de la mairie. Et une pétition pour protester contre la création d'une nouvelle taxe sur le foncier bâti par la Métropole. Le maire, Henri Giuge, avait pourtant l'intention de la voter car elle aurait permis à sa commune de bénéficier de 6M€ pour des investissements. Mais il s'est retrouvé face à une bronca au sein de sa majorité municipale...

NUMÉRIQUE : JOURNÉE DE RÉFLEXION À SOPHIA LE 29 MARS

Mardi 29 mars, EducAzur, EducPros et l'Inria organisent une journée de réflexion pour les chercheurs, entrepreneurs, professionnels de l'éducation et étudiants, invités à débattre des apports du numérique et de l'intelligence artificielle pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie. De 9 à 17 heures, à l'INRIA Sophia Antipolis, 2004 Route des Lucioles, 06902 Valbonne.

Inscriptions sur www.educazur.fr

IMMOBILIER : LAFAGE TRANSACTIONS (NICE) RÉCOMPENSÉE

Century 21 Lafage Transactions a été élue 1^{ère} agence de France du réseau Century 21 lors d'un colloque qui s'est déroulé à Lyon. Comprenant sept agences dans les A-M, elle est dirigée par Benjamin Mondou (ci-dessous). Elle a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires transactions de 2,5 M€ H.T., en augmentation de 18% par rapport à 2016. Avec

42 collaborateurs, elle occupe la 8^{ème} place au rang national des groupes membres du réseau Century 21 en terme de performance globale (tous les métiers de l'immobilier confondus). Chapeau !



LES AGENTS IMMOBILIERS DEMANDENT LA PROTECTION DU TITRE DE LEUR MÉTIER



Ensemble, plus forts !

"L'activité d'agent immobilier ne peut être exercée que par une personne physique ou morale qui détient une carte professionnelle délivrée par la CCI territoriale compétente, comme prévu à l'article 3 de la loi Hoguet du 2 janvier 1970". Et pourtant, la profession constate "que de nombreux acteurs" intervenant dans la transaction immobilière, qu'il s'agisse de vente ou de location, ne détiennent pas la carte en utilisant le titre d'agent immobilier. "C'est le cas dans de nombreux réseaux immobiliers d'agents commerciaux" pointe Frédéric Pelou, président de la FNAIM "alors

qu'ils devraient utiliser le terme d'agent commercial puisque telle est leur situation réelle".

Graver dans le marbre de la prochaine loi Élan

Les agents immobiliers rappellent que leur profession est réglementée (carte valable trois ans soumise à des conditions d'aptitude pour les transactions d'immeubles et fonds de commerce, assortie d'une garantie financière destinée à sécuriser les fonds détenus pour le compte de tiers, assurance RCP obligatoire).

Ils militent donc pour que, dans le cadre du projet de loi sur le

logement Élan (évolution du logement et aménagement numérique), l'article 14 de la loi n°70-9 du 9/01/70 mentionne : "Est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500€ d'amende le fait de livrer ou de prêter son concours d'une manière habituelle, même à titre accessoire, à des opérations visées à l'article 1^{er}, ou d'utiliser le titre d'agent immobilier sans être titulaire de la carte instituée par l'article".

Les agents immobiliers de la Côte d'Azur - les vrais - participeront au salon de l'immobilier de Nice qui se tiendra du 23 au 25 mars sur la place Masséna. **J.-M. Ch**

BTP : LUTTE RENFORCÉE SUR LES CHANTIERS CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

Le colonel Grégory Vinot, chef du groupement de gendarmerie des A-M, et Philippe Gautier, président du BTP, ont signé ce jeudi une convention pour la création d'un pôle de lutte contre "les atteintes économiques et territoriales". Au premier rang desquels le travail clandestin, les dérapages du travail détaché qui produisent une sous-traitance en cascade difficilement contrôlable.

"Depuis 2005 les dispositifs ont été renforcés avec la loi Savary, la loi Macron et la loi El Khomri" a précisé Philippe Gautier. L'instauration de carte BTP, obligatoire sur les chantiers, une vigilance accrue avec des fiches de signalement distribuées aux entreprises, et des sanctions augmentées ont amélioré la situation. Mais ce n'est pas encore suffisant pour que les conditions d'un travail régulier et d'une saine concurrence soient réunies.

D'où cette convention, dont les effets les plus visibles seront une augmentation des contrôles inopinés sur les chantiers, sur les transports de marchandises en particulier sur l'autoroute. Avec aussi la volonté de dissuader les particuliers d'avoir recours au travail au noir pour leurs travaux d'aménagement et de rénovation.

"La réponse de l'État doit être claire et forte. Nous continuerons à être très présents sur le terrain



Philippe Gautier et le colonel Vinot ont paraphé la convention.

avec l'an passé 84 sociétés contrôlées et dix infractions relevées, et déjà neuf depuis le début de cette année" a précisé le colonel Vinot.

L'équipement des gendarmes en tablettes et smartphones permettra de démultiplier les actions et une vingtaine de réservistes seront spécialement formés dans le département pour mener des contrôles.

J.-M. Ch